

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

9 SEPTEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 9 septembre 2019 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents les membres du Conseil, mesdames Sonia Bérubé et Nicole Côté et messieurs Dominique Ouellet, Sylvain Tremblay, Serge Leblanc et Carol Fournier tous formant quorum sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire d'assemblée.

Deux (2) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire du 9 septembre 2019

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal :
4. Administration générale;
 - 4.1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis;
 - 4.2 Autorisation de paiement facture pour des frais d'ingénieurs de la FQM pour projet de réparation des conduites sur la rue Mgr Ross juillet 8 440.30 \$;
 - 4.3 Autorisation de paiement facture pour des frais d'ingénieurs de la FQM pour projet de la route de Grosses-Roches juillet 2 182.53 \$;
 - 4.4 Autorisation de paiement de facture pour l'achat de deux foyers extérieurs chez Rona pour le projet de bar rayé 812.87 \$;
 - 4.5 Autorisation de paiement de facture pour l'achat d'un autre écran pour le suivi des données en eau potable par Les Services Technologiques DUO 3 000.85 \$;
 - 4.6 Autorisation de paiement de facture pour la réparation de l'ordinateur portable pour l'enregistrement des données pour l'eau potable et réinstallation sur place du portable et du nouvel écran par Les Services Technologiques DUO 764.58 \$;
 - 4.7 Autorisation de la dépense et du paiement pour achat de produits chimiques (Aluminium de sulfate) pour traitement eaux usées par la compagnie Univar 2 584.39 \$;

- 4.8 Autorisation de la dépense pour les frais d'hébergements de Mme Marin pour assister au congrès de la FQM;
 - 4.9 Autorisation de la dépense pour l'achat de 3 classeurs pour archivage de documents soumission Bloc-Notes 965.79 \$;
 - 4.10 Autorisation de la dépense pour l'achat d'une cage pour capturer des animaux (chats) errants et autorisation de paiement pour location de cage pour récupérer trois chats errants et aller les amener au refuge pour animaux à Sainte-Anne-des-Monts pour hébergement temporaire le temps de trouver des familles pour s'en occuper;
 - 4.11 Autorisation de la dépense pour ligne de rue route de Grosses-Roches tel que prévu dans la programmation de la TECQ.
5. Autorisation de paiement du décompte # 5 du projet de la route de Grosses-Roches par les Entreprises D'Auteuil pour une somme de 344 843.87 \$;
 6. Autorisation de la dépense pour travaux d'entretien garage municipal et commencer à faire les démarches pour l'installation de la fibre optique;
 7. Suivi de projet réparations de conduite sur la rue Mgr Ross et excavation de fossés sur la route de Grosses-Roches;
 8. Demande de réouverture de contrat par la compagnie Groupe Bouffard suite à la crise des matières recyclables (à suivre) ;
 9. Avis de motion pour modification du règlement sur la qualité de vie et dépôt du projet de règlement;
10. VARIA
- a) Demande de carte Visa;
 - b) _____
 - c) _____

CORRESPONDANCE (voir pièces jointes s'il y a lieu)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de l'assemblée.

2019-09-157 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

2019-09-158 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 AOÛT 2019

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire 5 août 2019;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019.

ADOPTÉE

2019-09-159 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 6 AOÛT AU 9 SEPTEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les paiements des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 6 août au 9 septembre 2019, pour un montant de 63 532.46 \$ numérotés consécutivement de 3340 à 3361 pour les chèques de payes et de 5063 à 5117 pour les chèques courants inclusivement sont approuvés.

ADOPTÉE

2019-09-160 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) SERVICE DE GÉNIE – RÉPARATION DE CONDUITES RUE MGR ROSS – CONCEPTION, DÉFINITION DES BESOINS, ETC. - TECQ – FACTURE # 1058

Considérant que la municipalité de Grosses-Roches a mandaté par résolution portant le numéro 2019-04-64 le service de génie de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour la réalisation de plans et devis concernant les travaux de la programmation de la TECQ;

Considérant que la préparation de plans et rédaction de devis, relevé d'arpentage, etc. ont été réalisés;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Fédération Québécoise des Municipalités facture # 1058 : 8 440.30 \$ Honoraires professionnels pour préparation de plans et rédaction de devis.

QUE ladite dépense sera imputée à la subvention à recevoir du Programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

2019-09-161 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) SERVICE DE GÉNIE – RÉCEPTION PROVISOIRE, RÉDACTION DE RAPPORT, SURVEILLANCE ET VISITE TERRAIN – PROJET TRAITEMENT DE SURFACE ROUTE DE GROSSES-ROCHES RIRL - FACTURE # 1057

Considérant que la municipalité de Grosses-Roches a mandaté le service de génie de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour terminer le projet de traitement de surface de la route de Grosses-Roches dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale RIRL;

Considérant que la réception provisoire, la rédaction de rapport, surveillance de chantier et visite terrain ont été réalisés;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Fédération Québécoise des Municipalités facture # 1057 : 2 182.53 \$ Honoraires professionnels

QUE ladite dépense sera imputée au règlement d'emprunt numéro 334 dans le cadre du projet de traitement de surface et travaux divers de la route de Grosses-Roches.

ADOPTÉE

2019-09-162 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – RONA – ACHAT DE DEUX FOYERS EXTÉRIEURS – PROJET BAR RAYÉ - FACTURE # 105012443

Considérant que la municipalité de Grosses-Roches devait faire l'achat de deux foyers extérieurs dans le cadre du projet du développement du havre de Grosses-Roches pour la pêche au bar rayé;

Considérant que lesdits foyers ont été achetés;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- RONA # 105012443 : 812.87 \$

Foyers extérieurs

QUE 75 % des dépenses seront absorbés par la subvention et 25 % par la municipalité à même son surplus accumulé.

ADOPTÉE

2019-09-163 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – LES SERVICES TECHNOLOGIQUES DUO – ACHAT ET INSTALLATION ÉCRAN GE-FANUC POUR DONNÉES TRAITEMENT EAU POTABLE -- FACTURE # 7255

Considérant que l'écran pour visualiser les données pour la consommation de l'eau potable n'était plus fonctionnel au début d'août;

Considérant que le ministère de l'Environnement exige que ces données soient indiquées régulièrement afin de pouvoir compléter le rapport sur l'économie de l'eau potable que la municipalité doit transmettre chaque année;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal entérine et approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Les Services Technologiques DUO # 7255 : 3 000.85 \$
Foyers extérieurs

QUE ladite dépense sera imputée au budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

2019-09-164 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – LES SERVICES TECHNOLOGIQUES DUO – RÉPARATION PORTABLE POUR L'EAU POTABLE – FACTURE # 7257

Considérant que le portable au bâtiment des réservoirs d'eau potable ne fonctionnait plus et que la municipalité a dû l'envoyer à l'extérieur pour le faire réparer;

Considérant qu'il a fallu réinstaller Windows au complet et tous les logiciels et le réinstaller sur place;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Les Services Technologiques DUO facture # 7257: 764.58 \$

Réparation portable

ADOPTÉE

**2019-09-165 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – UNIVAR CANADA
LTÉE – 2 CUBES D’ALUM POUR TRAITEMENT EAUX USÉES –
FACTURE # 1800807131**

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Univar Canada Ltée facture # 1800807131: 2 584.39 \$
2 cubes d’aluminium de sulfate

ADOPTÉE

**2019-09-166 AUTORISATION DE LA DÉPENSE – FRAIS D’HÉBERGEMENT
– CONGRÈS FQM**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense d’hébergement pour permettre à madame Victoire Marin, mairesse, d’assister au congrès de la FQM à Québec en septembre prochain.

ADOPTÉE

**2019-09-167 AUTORISATION DE LA DÉPENSE – ACHAT D’ARMOIRES DE
RANGEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour faire l’achat de 3 armoires de rangement pour classer les archives de la municipalité pour une somme de 840.00 \$ plus les taxes chez papeterie Bloc-Notes.

ADOPTÉE

**2019-09-168 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LOCATION DE CAGE ET
RÉCUPÉRATION DE CHATS ERRANTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise le paiement pour une somme de 130.00 \$ payé à M. Joël Bernier pour la location de cage et les frais pour la récupération de trois chats errants par le refuge d'animaux de Sainte-Anne-des-Monts.

ADOPTÉE

2019-09-169 AUTORISATION DE LA DÉPENSE ET DU PAIEMENT POUR L'ACHAT D'UNE CAGE POUR RÉCUPÉRER DES ANIMAUX ERRANTS OU NUISIBLES

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour faire l'achat d'une cage pour récupérer les animaux errants ou nuisibles dans la municipalité. La cage pourra être disponible si les citoyens en ont besoin.

ADOPTÉE

2019-09-170 AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR FAIRE LIGNE DE RUE ROUTE DE GROSSES-ROCHES PAR LA COMPAGNIE MULTI-LIGNES DE L'EST

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour faire faire une ligne jaune continue sur la route de Grosses-Roches par la compagnie Multi-Lignes de l'Est pour une somme de 3 235,19 \$ plus taxes et 110.\$/h pour le pré marquage et l'implantation.

ADOPTÉE

2019-09-171 AUTORISATION DU PAIEMENT DÉCOMPTE # 5 - ENTREPRISES D'AUTEUIL ET FILS INC. POUR PROJET TRAITEMENT DE SURFACE ROUTE DE GROSSES-ROCHES ET TRAVAUX DIVERS

Considérant que le service de génie civil de la FQM a procédé à un décompte progressif n° 5 en date du 28 août 2019 suite à une analyse et recommande le paiement pour le projet ci-haut mentionné;

Considérant que les montants, du présent décompte, incluant les taxes, à payer à l'entrepreneur, en l'occurrence « Les Entreprises d'Auteuil et fils Inc. », se résument comme suit :

Travaux	Cumulatif	Présente demande
. Travaux exclusifs à la Municipalité		
Sous-total	2 006 746.84 \$	317 111.64 \$
Retenue (10%)	-200 674.68 \$	-31 711.16 \$
Libération (5%)	100 337.34 \$	15 855.58 \$
Total	1 906 409.50 \$	301 256.06 \$
Taxes	285 484.82 \$	45 113.09 \$
Grand total	2 191 894.32 \$	346 369.15 \$
Coût réel moins le retour de taxes	2 001 491.68 \$	332 136.79 \$

En conséquence,
IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

Que le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise le paiement du décompte progressif n° 5 à l'entrepreneur ci-haut mentionné pour une somme de 346 369.15 \$.

Que lesdites dépenses seront imputées au règlement d'emprunt numéro 334 dans le cadre du projet de traitement de surface et travaux divers de la route des Grosses-Roches.

ADOPTÉE

2019-09-172 AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DU GARAGE MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise la dépense pour faire des travaux d'entretien au garage municipal, à savoir :

- Réparation des fissures sur les murs et plancher;
- Peinture;
- Changer réservoir à eau chaude, la toilette et achat d'un meuble lavabo;
- Achat de toile pour fenêtre.

ADOPTÉE

2019-09-173 AJOUT D'UN BÂTIMENT À L'INFOROUTE DU BAS-SAINT-LAURENT

Attendu que la municipalité de Grosses-Roches souhaite procéder à court terme (2020) au raccordement de son garage municipal sis au 100, Route 132 Ouest au réseau de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent ;

Attendu que l'Inforoute du BSL est une infrastructure partagée par différents partenaires du monde scolaire et municipal, dont la MRC de La Matanie ;

Attendu que le Comité de gérance de l'Inforoute du Bas-Saint-Laurent doit autoriser l'ajout de bâtiment et les modifications qui y sont apportées ;

Attendu que la MRC de La Matanie est représentée sur le Comité de gérance ;

Attendu que, selon la nature des interventions requises, Telecon ou Telus sont les seules entreprises à pouvoir réaliser des interventions sur l'Inforoute du Bas-Saint-Laurent ;

Attendu que les modifications aux réseaux sont à la charge des municipalités ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

Que la MRC de La Matanie obtienne l'autorisation du comité de gérance de l'Inforoute du Bas-Saint-Laurent d'y relier le garage municipal ;

Que la MRC de La Matanie soit mandatée pour obtenir une soumission pour la réalisation des travaux auprès de l'entreprise pouvant les effectuer.

ADOPTÉE

**2019-09-174 AUTORISATION POUR UNE DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT
VISA DESJARDINS POUR ENTREPRISES POUR LA
MUNICIPALITÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal autorise une demande de carte de crédit VISA Desjardins pour entreprises pour la municipalité de Grosses-Roches d'un montant de 1 500 \$ et autorise madame Victoire Marin, mairesse, et madame Linda Imbeault, directrice générale à s'en servir pour des achats de la municipalité.

QUE madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée pour et au nom de la municipalité de Grosses-Roches à signer tous documents nécessaires.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION : Début : 20h05 Fin : 20h09

2019-09-175 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

De lever la séance, il est 20h10.

ADOPTÉE

La présidente d'assemblée et mairesse
Victoire Marin

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Linda Imbeault

Je soussignée Victoire Marin, mairesse, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Victoire Marin
Mairesse